



radya La Cimade  
L'humanité passe par l'autre



## *Le français pour tous*

Compte-rendu de la journée de mobilisation du 19 janvier 2017



# Thème 1

## Mieux répondre aux besoins d'un public de plus en plus précaire et divers



### Diversité

L'évolution des phénomènes migratoires entraîne l'arrivée de populations d'origines de plus en plus diverses. Cette diversité peut être un atout pour construire ensemble la société. Il faut alors passer d'une dynamique descendante, d'injonction à adopter les valeurs française à une démarche participative d'échange, de construction commune basée sur le respect.

La présence dans une même formation de personnes installées depuis longtemps en France et de personnes nouvellement arrivées est une richesse lorsqu'on veut mettre en place une pédagogie participative qui se base sur l'échange de compétences et d'expérience ainsi que sur une démarche commune d'exploration des ressources.

### Précarité

Les précarités sont multiples et sont souvent des obstacles à l'implication régulière dans une démarche d'apprentissage : Difficultés économiques, logement, garde d'enfants, titre de séjour, transport...auxquels s'ajoute le sentiment d'être exclu, humilié.

Pour y répondre, adopter une pédagogie souple qui prenne en compte la difficulté de l'assiduité, de la concentration avec des modules courts, divers, formant à chaque fois un ensemble, s'appuyer sur l'expérience et le témoignage d'anciens apprenants, mettre en place un accompagnement global (garde d'enfants, accès aux droits...) restaurer l'estime de soi (activités culturelles, engagement dans l'association), travailler sur les problématiques des personnes comme sujet d'apprentissage (ex : la recherche de logement, l'accès aux soins...) Apprendre en militant !

La précarité ainsi n'est pas qu'un obstacle. Elle devient un point de départ d'une démarche d'autonomisation.

## Constats

### Difficultés des publics

**# Grande diversité des publics** (culturelle et linguistique, niveau scolaire, âge, situation administrative, sociale et familiale, parcours d'intégration...)

- Chance car mixité des publics qui favorise les échanges et l'apprentissage

- Difficulté en cas de trop grande hétérogénéité des niveaux ou d'importants freins socio-culturels...

- Retour de la question de la mixité hommes/ femmes (faut-il l'instaurer et comment ?)

**# Plus grande précarité et instabilité des publics** (femmes seules avec enfants, mineurs isolés, primo-arrivants sans ressources ni logement, sans papiers ...)

### Problèmes sociaux

**# Problème de garde des enfants**

**# Problèmes de logement** (isolement social et géographique, déménagements fréquents, parfois sur d'autres territoires...)

**# Problèmes de mobilité**

**# Problèmes de santé**

**# Démarches lourdes & complexes Difficultés d'accès aux services publics**

### Difficultés administratives

**# Rétrécissement des catégories d'éligibilité aux dispositifs existants**

**# « Invisibilité » de certains publics, publics oubliés** (Européens, français, MIE...)

## Réponses déjà mises en oeuvre ou à créer

### Souplesse des structures et des pédagogies

#### **# Accueil et orientation**

- Gratuité & accueil inconditionnel
- Bonne évaluation du niveau, des besoins et contraintes pour créer des groupes cohérents
- Prise en compte les projets de vie
- Orientation vers d'autres structures lorsque nécessaire ou proposition d'accompagnement global sur un même lieu
- Cycles de formation identifiés en lien avec d'autres services (ateliers emploi...)

#### **# Services complémentaires**

- Accueil petite enfance en interne ou partenariat avec des haltes garderies
- Permanence sociale et d'accès aux droits en interne ou partenariat
- Accès au numérique
- Proposer des actions sur les lieux de vie des publics les plus précaires

#### **# Valorisation des apprenants**

- S'appuyer sur les compétences et complémentarités des apprenants
- Actions de convivialité favorisant lien social & la créativité (activités culturelles, ateliers divers, notamment « pères-enfants », sorties, repas partagés...)
- Activités ouvertes sur/avec l'environnant (théâtre, documentaires, débats, fêtes avec un public extérieur, les familles...)
- Favoriser l'engagement dans l'association et dans la société
- Construire et valoriser les parcours d'insertion

### **APPRENTISSAGE DE LA LANGUE COMME LEVIER D'AUTONOMIE SOCIALE**

## Constats

### Conséquences et difficultés pour les structures

#### # Conséquences sur les publics

- Absences répétées, difficultés de concentration
- Situations complexes à la charge de bénévoles

#### # Conséquences pédagogiques

- Groupes parfois difficilement gérables
- Progression dans l'apprentissage difficile à planifier/ proposer

#### # Difficultés pour la mise en place des actions

- Manque de moyens
- Nombre de places insuffisant
- Locaux inadaptés
- Personnel lui-même en précarité (emploi aidés, CDD...)

### Synthèse

**Paradoxe d'un accueil qui se veut/ se doit d'être ouvert mais doit cibler son public pour obtenir des financements, avec demandes de « fichage » des bénéficiaires et des structures qui sont parfois elles aussi isolées**

## Réponses déjà mises en oeuvre ou à créer

### #Coordination des acteurs et partenariat

- Se positionner dans un environnement avec d'autres acteurs & travailler davantage en coordination en dépassant les critères administratifs
- Identifier les propositions spécifiques des structures sur l'ensemble des territoires
- Proposer une continuité de parcours sur tout le territoire (en termes de contenus d'apprentissage), éventuellement avec une charte
- Permettre un accès à l'emploi (entreprise d'insertion...)

## Revendications

### # Déconstruction de l'image du « bon » et du « mauvais » migrant

# Valorisation des compétences (parcours, cultures, langues) et reconnaissance d'autre chose qu'un niveau de langue, lequel n'est qu'un levier vers l'autonomie et la citoyenneté

# Processus de régularisation et d'accès à l'emploi; plus clairs, plus efficaces et plus rapides

# Développement de l'offre de formation linguistique en permettant aux structures elles-mêmes et l'adapter aux besoins

# Apprentissage de la langue s'insérant, pour ceux qui le souhaitent, dans une démarche professionnalisante

# Indemnisation des publics les plus précaires ou éloignés de l'emploi

# Financement de dispositifs adaptés aux personnes en précarité et non stabilisées en hébergement

## Thème 2

### *Comment faire face aux difficultés de financement des actions locales ?*



Depuis plusieurs années, et singulièrement depuis 2007, les formations linguistiques gérées par le ministère de l'Intérieur sont liées à la délivrance des titres de séjour. Cette orientation vient d'être confirmée par la loi de mars 2016 sur le droit des étrangers en France.

Les associations sont désormais sommées de rentrer dans un cadre qui dénature leurs interventions et les limiterait aux étrangers primo-arrivants (moins de 5 ans), en situation régulière, hors UE, ayant signé un contrat d'intégration républicaine. Les associations doivent pour répondre aux demandes d'un public nombreux s'adresser à une multiplicité de financeurs ayant des objectifs, des règles particulières. Cette logique de tuyaux : politique de la ville (avec le rétrécissement des quartiers concernés), les départements, les communes, les régions, les fondations, les fonds européens conduit à un surinvestissement des responsables de structures en temps de

recherche de financement et à une inquiétude permanente quant à la possibilité de pouvoir continuer à assurer l'accueil pratiqué.

Il nous faut donc, à partir du Manifeste, engager un travail sur tout le territoire afin de bâtir un plaidoyer qui montrera la pertinence des associations eu égard aux enjeux de la cohésion sociale et la nécessité d'avoir une politique publique qui réengage l'Etat en termes d'orientations et de moyens.

## Constats

### Baisse des financements, restriction du public

# Réduction de l'offre ASL/ érosion des financements structurels et développement des financements non pérennes (Fondations/dons...).

# Incertitudes pour l'avenir/ 2017 pas de visibilité

# Public financé de plus en plus restreint, notamment BOP 104 : primo-arrivants

# Que faire pour les autres publics ?

### Multiplicité, complexité et disparité

# Multiplicité des financements, des appels à projets, changements des critères, temps à consacrer pour répondre=> plusieurs budgets pour une même action, plusieurs bilans

# De plus en plus de critères et de chiffres à renseigner/ Bilans qualitatifs différenciés en fonction du public (impossible par manque de temps et au risque de dégoûter les formateurs)

# Difficultés pour comprendre l'évolution des exigences/ manque de clarté/ pour identifier les interlocuteurs susceptibles d'accorder des subventions

# De fortes disparités géographiques des exigences pour le BOP104

# La temporalité différente : année civile (financeurs), année scolaire (activités linguistiques).

### Durcissement des exigences

# BOP 104 : problèmes pratiques et déontologiques (fichage, recueil de données personnelles, contrôles) : nous ne demandons rien ni papiers, ni n° de CIR.... Cela nuit aux rapports de confiance avec l'utilisateur qui est à la base du travail des associations.

# Exigence de la DDCS : justifier la présence d'un ou d'une référent(e) pédagogique ayant un master FLE

# Exigences politique de la ville et BOP 104 rendent difficile action portée par plusieurs structures

## Réponses déjà mises en oeuvre ou à créer

### S'adapter, réduire les moyens

# Réduire les dépenses/le temps de travail avec un risque de pressurisation des salariés

# Référent pédagogique embauché en auto-entrepreneur

# Mutualisation des activités sur un territoire

# Mutualiser un coordinateur salarié sur 3 à 4 structures

# Actions nouvelles qui alimentent le secteur des ASL mais qui en fait rajoute du travail aux formateurs

### Amplifier la recherche de financement

# Multiplier les demandes de financement, publics, privés : fondations, FSE

# Négociation avec les représentants de l'Etat : BOP 104, BOP 147...

# A terme, on pense ne plus demander certains financements notamment le BOP 104 dont les critères sont trop restrictifs,

# On s'informe sur les répercussions (contrôles, conséquences financières, juridiques), si les numéros de CAI/CIR/ ne sont pas fournis

# Actions nouvelles qui alimentent le secteur des ASL mais qui en fait rajoute du travail aux formateurs

# Rechercher de nouveaux financements, à creuser

# Veille importante sur les appels à projets

### Trouver un autre équilibre

# Développement du bénévolat (mais attention aux limites : disponibilités, formation...)

# S'appuyer sur les autres activités bénéficiaires des structures

# Demande de participation financière aux apprenants

# Mixer les publics et surcharger certains ateliers sans mentionner le public non éligible dans les bilans

# Développer les formations professionnelles pour compenser la baisse des subventions

# Revendications

## Discours, revendications

- # Distinguer l'accompagnement social du contrôle (comme on dissocie prévention et répression).
- # Porter collectivement la revendication du droit au français pour tous
- # Faire reconnaître l'apport du bénévolat.
- # Mettre en avant l'accompagnement global souvent réalisé : langue, logement, scolarité, accès aux droits, santé.
- # Imaginer de nouvelles formes de contractualisation
- # Demander des aménagements : ne pas donner les n° de CIR, faire accepter des coordinations pédagogiques par des bénévoles diplômés FLE pour les petites associations (moins de 20 000 euros)
- # Inadéquation des appels à projets qui ne correspondent pas à une logique d'accueil non discriminant ; si l'on nous demande des formateurs diplômés il faut le financement qui va avec.
- # Aller vers une seule subvention simple, pluriannuelle permettant de recevoir tous les publics.
- # Ne pas réfléchir en matière de public éligible mais en fonction des niveaux de langue pour les appels à projets.

## Mode d'action

- # Demander des financements pluriannuels pour un accompagnement global des personnes sans discrimination, sans conditions avec des moyens pour :
  - assurer une offre adaptée suffisante,
  - coordonner les acteurs du territoire sans les mettre en concurrence, salarier les acteurs (pas d'emploi précaire),
  - former et encadrer les bénévoles
  - lever les freins sociaux (garde d'enfants, accès aux droits, accompagnement social global, ouverture culturelle, possibilités d'engagement dans l'association...). Pour les petites associations qui n'offrent pas un tel accompagnement cela peut se faire dans un partenariat local.

## Revendications

- # Se coordonner pour constituer une force de pression face aux mesures de l'Etat
- # Agir auprès de la CAF
- # Refuser catégoriquement de distinguer les types de public (présents depuis moins ou plus de 5 ans, les européens...)
- # Refuser de répondre aux critères du BOP 104
- # Ne pas transmettre les renseignements demandés par les financeurs
- # Organiser une journée de mobilisation et de revendication, sous une forme à définir (manifestation, rassemblement, grève, ...).



## Thème 3

# *Travailler à la coordination des acteurs et des territoires*

Les coordinations linguistiques territoriales existent depuis les années 80-90. Elles ont été conçues pour pallier au manque de moyens des associations de terrain en favorisant les échanges de pratiques et en mutualisant les outils. Elles ont été historiquement portées par des structures associatives engagées dans l'accompagnement et la formation des intervenants bénévoles comme le CLAP Ile-de-France.

La mise en œuvre des coordinations linguistique est variable selon les territoires et les entités qui les portent (municipale, intercommunale, départementale ou régionale). Elles ont pourtant des vocations communes : faciliter l'accès à l'information et à la formation nécessaires aux acteurs de terrain ; recenser les offres et les besoins à l'échelle d'un territoire ; améliorer l'articulation des offres de proximité et les dispositifs d'Etat ; développer des parcours pour les publics bénéficiant d'actions linguistiques.

## Constats

# Une grande disparité d'expériences de terrain (voir tableaux), mais un manque de valorisation de ces expériences mutualisées.

# Diversité des modes de fonctionnements et de types d'animation en fonction de l'histoire locale. Il est important de trouver la/les structure/s légitimes pour animer le collectif/coordination (collectivité, association, Centre de ressource Ville ou illettrisme...)

# Il est important de différencier collectif associatif représentatif (qui représente, défend les actions/valeurs des structures de proximité) et coordination territoriale (qui met en lien TOUTE structure accueillant du public pour une formation linguistique et dont l'objectif est essentiellement de faciliter la mise en oeuvre de parcours de formation)

# Un manque général d'interconnaissance entre structures et avec l'ensemble des acteurs de la formation linguistique.

# Les collectifs ou coordination locales semblent apporter des outils intéressants pour faciliter les parcours des apprenants : on répond mieux en termes d'orientation, de partenariat, on arrive mieux à spécifier notre action.

# Une envie répétée de mutualiser les outils, mais sans savoir vraiment comment et avec qui ?

# Un terrain Mouvant, il faut accepter la fluctuation et être régulièrement en lien avec des partenaires pour mieux accompagner (...)

### Les limites

2 préalables à la création d'une coordination :

- La volonté claire et affichée des structures à participer et à travailler ensemble

- Une animation cadrée, voire idéalement prise en charge par un poste salarié

# Ne pas se faire dénaturer l'ambition partenariale de départ, attention à la récupération technicienne : l'ambition militante d'accueillir toute personne quelque soit son statut peut être un préalable !

## Réponses déjà mises en oeuvre ou à créer

### Les chantiers

# Repérer et valoriser les initiatives locales de coordinations territoriales. Il serait intéressant de les recenser et de voir ce qui marche et quel rôle ont les associations de proximité type ASL dans le fonctionnement de ces coordinations.

# Lister, réfléchir sur les conditions de réussite d'une coordination locales (freins, leviers...)

## Revendications

# Nous demandons que la future Agence Nationale pour la langue française ait dans ses missions le soutien, l'appui et le développement de coordinations territoriales d'initiative LOCALE et non descendante

# Créer et pérenniser des coordinations à différents échelons

## Thème 4

### *Par quoi est garantie la qualité des actions ?*

Depuis des décennies, les structures de proximité mettent en œuvre des actions linguistiques en direction des adultes migrants. Ces actions ont d'abord été portées par un esprit militant et engagé. Elles répondent néanmoins depuis toujours à des besoins réels auxquels les offres d'état ne répondent que partiellement.

Ces actions de proximité sont parfois décrites négativement : le bénévolat est associé à de l'amateurisme. Certains insistent sur le manque d'outils, de moyens et de compétences des intervenants de terrain.

Nous partageons le constat selon lequel la seule bonne volonté ne suffit pas. Mais en tant que réseau intervenant dans le cadre d'une formation-action financée depuis 2004 par le FAS Ile-de-France, l'ASCE régionale puis la DRJSCS Ile-de-France, nous constatons un réel gain en compétence au niveau francilien et même national. Il reste néanmoins de fortes disparités de pratiques en fonction des structures et/ou des territoires.

Nous observons aussi une réelle volonté de la part des associations de professionnaliser leurs formateurs et de rendre leurs pratiques pédagogiques plus efficaces. Cela mérite d'être reconnu. Nous devons ensemble continuer à développer la qualité des actions que nous menons en direction des publics et les valoriser auprès de nos partenaires.

## Constats

### Des diagnostics territoriaux

- # Sur les besoins des publics
- # Sur ce qui existe déjà
- # Sur les besoins du territoire

### Des actions non-cloisonnées qui ouvrent vers l'extérieur

- # Le travail en réseau
- # Le développement des partenariats
- # Les retours des partenaires

### Des actions avec des objectifs clairs et en lien avec les besoins des bénéficiaires

- # L'évaluation des besoins
- # L'accompagnement plus global de l'individu
- # La qualité de l'accueil permettant de bien connaître les publics
- # La transversalité entre les différents services ou pôles de la structure
- # L'évaluation des actions (quantitative et qualitative)

### Des équipes formées à la pédagogie de projet

- # L'attention portée au recrutement des équipes
- # Des équipes stables
- # Le recrutement, l'encadrement et le suivi des formateurs bénévoles
- # La nécessité d'avoir un coordinateur pédagogique salarié
- # La formation des formateurs
- # Le partage des pratiques et des outils à travers des ateliers d'échange de pratique
- # Le travail en réseau permettant l'intervention de partenaires spécialistes (le formateur garde son rôle mais travaille en complémentarité)

## Réponses déjà mises en oeuvre ou à créer

### CE QUI EXISTE DÉJÀ

- # La qualité d'accueil des publics
  - Proximité, gratuité, offres plurielles
  - Ancrage territorial des structures, implantation historique dans les quartiers
  - Connaissance des partenaires locaux
- # La formation des intervenants
  - Formations de formateurs
  - Coordinations territoriales
  - Formation spécifiques pour les coordinateurs
- # L'évaluation des apprentissages et des acquisitions
  - Outils d'évaluation
  - Référentiels linguistique ou sociolinguistique
- # Coordination territoriale
  - Mutualisation des pratiques et des informations
  - Cohérence des projets
  - Amorce de parcours

## Constats

### La satisfaction des bénéficiaires par rapport à l'offre d'apprentissage.

#### # Critères retenus :

- La fréquentation et l'assiduité
- La communication par les apprenants sur les offres de la structure (bouche à oreille)
- La participation des apprenants à d'autres actions de la structure
- La réinscription
- La restauration de l'estime de soi
- La réussite aux examens (certifications)
- Plus d'autonomie dans les démarches quotidiennes et administratives
- Les sorties positives (orientation vers des formations pré-qualifiantes)

## Réponses déjà mises en oeuvre ou à créer

### Ce qui manque

- # Des échanges inter-associatifs pour l'analyse et la mutualisation de pratiques,
- # La mutualisation de l'accès aux formations
- # Des outils d'évaluations et des outils pédagogiques partagés
- # La construire et la valorisation des parcours d'insertion
- # Des salariés sur des postes pérennes et non précaires (au moins 1 par structure)
- # Des coordinateurs formés
- # La valorisation du bénévolat et la complémentarité bénévoles/salarié
- # Des moyens financiers pour l'organisation, la formation des intervenants et le matériel
- # Le développement d'offres complémentaires

## Revendications

- # PERRENISSATION DES ACTIONS, STABILITE DES BUDGETS (matériels et financiers)
- # MEILLEURE RECONNAISSANCE ET VALORISATION DES ACTIONS DE TERRAIN
- # COORDINATIONS LOCALES DES ACTEURS ET VALORISATION DES PARTENARIATS
- # ORGANISATION DE PARCOURS POUR LES APPRENANTS (articulation entre les offres de proximité et d'autres dispositifs)
- # MEILLEURE CONNAISSANCE ET PRISE EN COMPTE DES PUBLICS

# Conclusion



A la suite de cette journée riche en rencontres, débats, la question reste posée : comment poursuivons-nous le dialogue ensemble ?

Les associations qui ont provoqué cette rencontre ne pourront pas prendre en charge une coordination nationale trop lourde qui reposerait sur des équipes ayant déjà à faire face à une lourde charge de travail. Il nous faut inventer un mode économique de fonctionnement. Toutes les idées sont les bienvenues.

N'hésitez pas à utiliser l'adresse mail [2017.lefrancaispourtous@gmail.com](mailto:2017.lefrancaispourtous@gmail.com) pour nous tenir au courant d'actualités dans votre département sur cette question. Nous envisageons aussi la création d'une liste de diffusion qui permettrait de faire passer ces informations à toutes les personnes intéressées. Nous vous tiendrons au courant du lancement de cette liste.

Pour le moment notre collectif se propose de concrétiser deux étapes :

# un rendez-vous avec le délégué interministériel à la langue française pour la cohésion sociale, afin d'envisager avec lui l'avenir de nos relations. Sa venue à notre journée du 19 janvier montre l'intérêt qu'il porte à notre démarche. Peut être qu'un appui de sa part permettrait de conforter notre démarche ou de répondre à certaines de nos revendications.

# Une présentation du Manifeste aux nouveaux interlocuteurs en charge de ce dossier après les élections d'Avril et Juin. Nous comptons sur vous pour continuer à faire signer le manifeste à un maximum de personnes se sentant concernés par cette question et intéressés par notre approche de la question.

Nous vous ferons retour de ces deux étapes.